



## Syndicat mixte de gestion des nappes de la Crau

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°21/25

#### **Objet de la délibération : Approbation du bilan de fin de convention 2022-2024 Natura 2000**

L'an deux mille vingt-cinq  
et le treize juin  
le Comité Syndical du Syndicat mixte  
de gestion des nappes de la Crau  
régulièrement convoqué s'est réuni,  
en nombre prescrit par la loi  
sous la présidence de Mme Céline TRAMONTIN

#### **Étaient présents :**

➤ Membres à voix délibérative :

Mme Aline CIANFARANI, M. Jérémy CLEMENT, M. Xavier DUFOUR, M. Jean-Pierre FRICKER, M. Daniel HIGLI, ,  
M. Patrick LEVEQUE, M. Michel PERONNET, M. Pierre RAVIOL, M. Noël ROUQUET, M. Frédéric SABATIER, Mme  
Christiane SALLE, Mme Marie-France SOURD, Mme Céline TRAMONTIN,

➤ Procurations :

de Madame Amandine LUCIANI à Monsieur Jérémy CLEMENT  
de Madame Céline CHIOUSSE à Madame Christiane SALLE  
de Madame Anne-Claire ORIOL à Madame Céline TRAMONTIN  
de Monsieur Lionel ESCOFFIER à Monsieur Jean-Pierre FRICKER  
de Monsieur Philippe TROUSSIER à Monsieur Michel PERONNET  
de Madame Marylène BONFILLON à Madame Marie-France SOURD

➤ Membres à voix consultative :

M. Jean-Louis PLAZY

Membres à voix délibérative en exercice : 31

Membres à voix délibérative présents : 13

Procurations : 6

Membres à voix délibérative (présents exprimés + procurations) : 19

Secrétaire de séance : Daniel HIGLI

**Rapporteur** : Mme Céline TRAMONTIN

**VU** la délibération N 23/21 du 24 septembre 2021, portant sur l'animation des sites NATURA 2000 de la Crau par le SYMCRAU et demande de subvention auprès de l'Etat et de la Région dans le cadre du programme FEADER,

**CONSIDERANT** que la première convention tri-annuelle Natura 2000 s'est achevée fin 2024,

**CONSIDERANT** que le bilan d'activité, en annexe du présent rapport, reprend les diverses actions menées entre le 1<sup>er</sup> mars 2022 et le 31 décembre 2024, ce qui représente la période totale de la convention d'animation RPAC070621DT0130012,

Il est organisé selon les différentes mesures qui constituent les missions d'animation d'un site N2000, à savoir :

- Gestion et contractualisation
- Evaluations des incidences
- Inventaires et suivis scientifiques
- Information, communication et sensibilisation
- Gouvernance du site et révision du document d'objectif
- Gestion administrative, financière et autre

Cette convention a été marquée principalement par :

- La réalisation d'un nombre importants d'études et d'inventaires scientifiques, à savoir un inventaire hivernal des zones humides, un stage sur la méthode d'élaboration d'une trame verte et bleue du territoire, l'actualisation de la cartographie des habitats naturels et semi-naturels des sites N2000 de Crau, et enfin l'utilisation des sites N2000 de la Crau par les chiroptères
- La mise en place d'un concours dessin annuel Natura 2000 auprès des écoles du territoire qui, à ce jour, a concerné plus de 1000 élèves répartis sur une dizaine de communes du territoire
- La création d'un film promotionnel « unique par nature : le site N2000 de la Crau », visionné déjà plus de 1 500 fois
- La participation à plus d'une dizaine d'évènements du territoire (salon des agricultures de Provence, festival de Camargue, etc.)
- L'inclusion du SYMCRAU au sein du partenariat mené par le Comité de Foin de Crau concernant la coordination du Projet Agri-Environnemental et Climatique de la Crau
- La diffusion de conseils N2000 sur environ 145 projets répartis sur l'ensemble du territoire, soit via une vieille environnemental, des réunions de concertations, des visites de chantiers ou sites, ou encore l'élaboration de Porters à Connaissances ou avis

De manière générale, le bilan de l'animation N2000 fait état d'une activité prolifique et diversifiée, qui complète les actions du SYMCRAU en apportant une expertise complémentaire sur la préservation des milieux naturels, en cohérence avec les missions du syndicat.

## Le Comité :

**OUI** l'exposé de Mme la Présidente,

**APRES** en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE** des membres présents,

**APPROUVE** le bilan d'activité de la convention d'animation Natura 2000 pour la période 2022-2024 joint en annexe,

**AUTORISE** Madame la Présidente à signer les pièces à intervenir,

**AINSI** fait et délibéré à Entressen, les an, mois et jour susdits.

**La Présidente du SYMCRAU,  
Céline TRAMONTIN**





## Bilan d'activité

### Natura 2000 Crau

*Avril 2022 – Décembre 2024*

*Convention d'animation n° RPAC070621DT0130012*

FR9301595 « Crau centrale - Crau sèche » FR9310064 « Crau »  
Crau 2023 © David TATIN



## TABLE DES MATIERES

Contexte.....	3
LES SITES NATURA 2000 DE CRAU.....	3
ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB.....	3
HISTORIQUE DES SITES5	
Gestion et contractualisation.....	7
M11 – CONTRATS NATURA 2000.....	7
M12 – MESURE AGRO-ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE (MAEC).....	8
M13 – CHARTE « PARCELLE ».....	9
M14 – AUTRES OUTIL FINANCIERS OU REGLEMENTAIRE.....	9
LA PARTICIPATION DE L’ANIMATRICE AUX REUNIONS D’INFORMATION LIEES A D’AUTRES PROJETS DE TERRITOIRE A ETE REFERENCEE DANS LA MESURE 5.4.M15 – ANIMATION FONCIERE.....	10
Evaluations des incidences.....	10
M21 – CONSEILS SUR LES EVALUATIONS DES INCIDENCES ET VEILLE ENVIRONNEMENTALE.....	10
M22 – CONSEILS AUX COLLECTIVITES.....	11
Inventaires et suivis scientifiques.....	11
M31 – ETUDES EN REGIE.....	11
M32 – ETUDES SOUS-TRAITEES.....	14
DEUX RESTITUTIONS ONT EU LIEU : LA PREMIERE EN PRESENCE DES FINANCEURS ET DES GESTIONNAIRES DU TERRITOIRE EN PRESENTIEL LORS D’UNE PRESENTATION DE 2 HEURES. ELLE A PERMIS D’ECHANGER SUR LES NOUVEAUX ENJEUX SUR LE TERRITOIRE DE LA CRAU DANS UN BUT DE PRESERVATION DU TAXON. UNE SECONDE RESTITUTION EN VISIOCONFERENCE A DESTINATION DU GRAND PUBLIC A EU LIEU EN FIN DE JOURNEE. LE PRESIDENT DU COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000 CRAU A PARTICIPE A CETTE RESTITUTION.....	16
M33 – BASE DE DONNEES ET BANCARISATION DANS SILENE.....	16
Information, communication et sensibilisation.....	16
M41 – OUTILS DE COMMUNICATION.....	16
M42 – MEDIAS.....	18
M43 – SCOLAIRES.....	18
M44 – REUNIONS ET EVENEMENTIELS.....	20
Gouvernance du site et révision du document d’objectif.....	20
M51 – COMITES DE PILOTAGE ET GROUPES TECHNIQUES NATURA 2000.....	20
M52 – REUNION DE CADRAGE PREALABLE A L’ANIMATION ET BILAN D’ACTIVITE.....	22
M53 – ACTUALISATION DU DOCUMENT D’OBJECTIF.....	22
M54 – VIE DU RESEAU NATURA 2000.....	22
Gestion administrative, financière et autre.....	23
M61 – INGENIERIE FINANCIER.....	23
M62 – FACTURATION REGION.....	23
M63 – FORMATIONS NATURA 200.....	24
M64 – AUTRE.....	24
Répartition du temps de travail.....	25
Conclusion et perspectives.....	27

## 1. Contexte

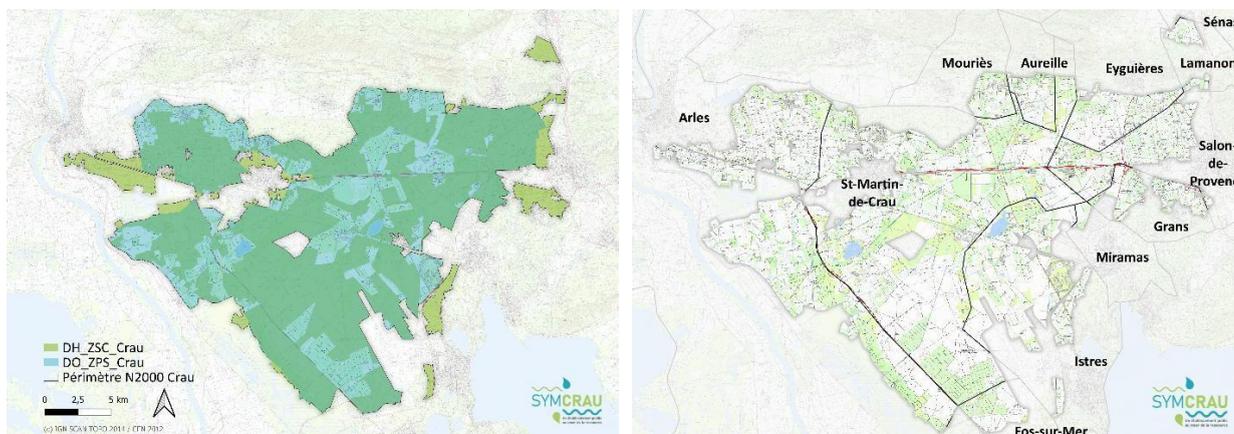
### Les sites Natura 2000 de Crau

Créés en 1992 par l'Union européenne, les sites Natura 2000 visent à protéger la biodiversité tout en tenant compte des aspects sociaux, économiques et culturels du territoire. Il existe deux types de sites Natura 2000 :

- Les zones de protections spéciales (ZPS), relatives à la directive Oiseaux 2009/147/CE, concernent la protection des oiseaux sauvages ;
- Les zones spéciales de conservation (ZSC), relatives à la Directive Habitats- Faune-Flore 92/43/CEE, ont pour vocation de maintenir les espèces et les écosystèmes naturels.

La Crau héberge la zone spéciale de conservation n°FR9301595 « Crau centrale - Crau sèche

» et la zone de protection spéciale n°FR9310064 « Crau » depuis 1999. 12 communes sont concernées par Natura 2000 de Crau : Arles, Aureille, Eyguières, Fos-sur-Mer, Grans, Istres, Lamanon, Miramas, Mouriès, Saint Martin de Crau, Salon de Provence et Sénas.



Carte de gauche : Zone de protection spéciale (ZPS) et zone spéciale de conservation (ZSC) Natura 2000 de Crau  
Carte de droite : Localisation des communes situées sur les sites Natura 2000 de Crau

### Enjeux et objectifs du DOCOB

Les sites Natura 2000 de la Crau ont été désignés en grande partie pour valoriser et préserver ses habitats d'intérêt communautaire ou prioritaires (coussouls, prairies de foin de Crau, Coustières et zones humides) et leurs cortèges d'espèces. La richesse patrimoniale du site de la Crau se justifie aussi par les pratiques agricoles traditionnelles qui ont constituées, au fur et à mesure des années, un réseau de corridors biologiques typiques de Crau, servant de gîte et de couverts à de nombreuses espèces rares et fragiles.

Aujourd'hui, la Crau héberge **10 habitats d'intérêt communautaire (HIC)**, **72 oiseaux d'intérêt communautaire** (Annexe I de la Directive Oiseaux) et **14 espèces de faune et flore d'intérêt communautaire** (Annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore), sans compter les 50 espèces patrimoniales, considérées importantes au regard des enjeux de conservation qui les concernent, et nombreux habitats d'espèces (non communautaires) qui offrent des fonctionnalités écologiques similaires aux HIC répertoriés en Crau.

Directive	Groupe taxonomique	Nombre d'espèces
DO	Oiseaux	72
DH	Chiroptères (chauves-souris)	8
	Odonates (libellules et demoiselles)	2
	Coléoptères et orthoptères (scarabées, criquets et sauterelles)	2
	Reptiles et amphibiens	1
	Poissons	1

Tableau listant les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 FR9310064 et FR9301595 (Source FSD 2019)

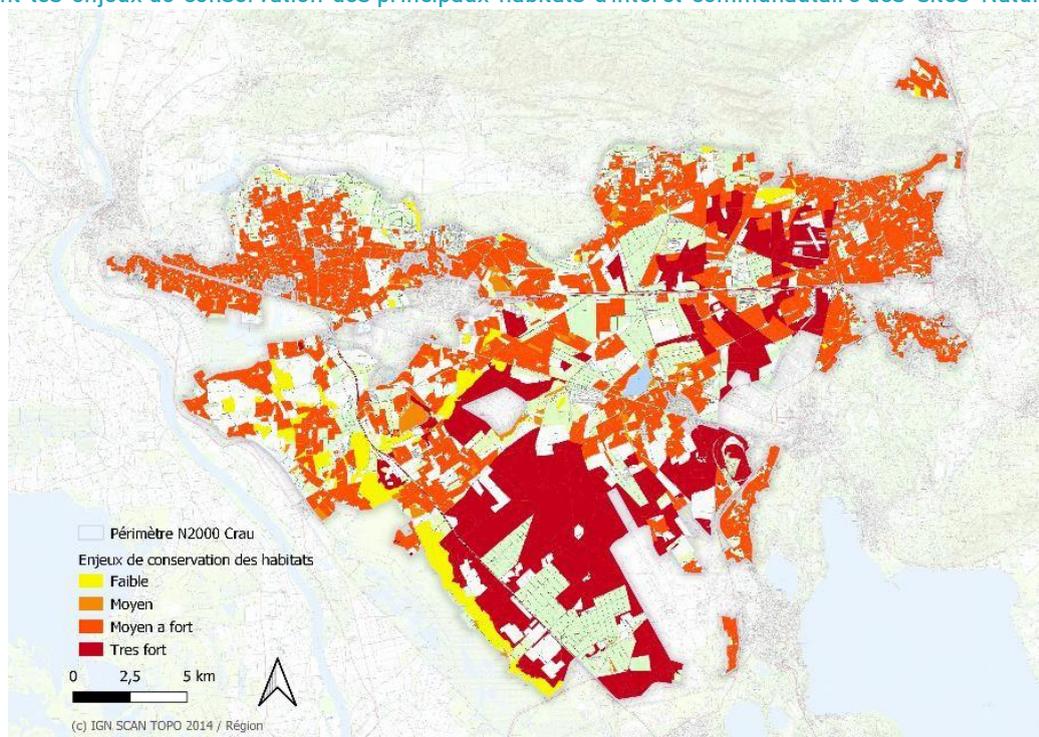
Habitats naturels communautaires	Valeur patrimoniale globale/locale	Risque global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
<b>Parcours substeppeux de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i></b>	Très forte/Très forte	Très fort/Fort	Très fort	Habitat endémique de la Crau, ayant perdu 75% de sa superficie originelle. Toujours menacé par divers projets malgré la protection d'une partie des surfaces.
<b>Mares temporaires méditerranéennes</b>	Très forte/Forte	Très fort/ Très fort	Très fort	Habitat très rare en France et rare au niveau régional. Il est très sensible et susceptible d'être altéré par de nombreuses perturbations.
<b>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes de <i>Molinio-Holoschoenion</i></b>	Forte/Forte	Très fort/ Très fort	Très fort	Habitat rare en France et au niveau régional. Il est très sensible à toute altération du régime hydrique local et à l'abandon des pratiques pastorales. Cet habitat est en régression généralisée.
<b>Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i></b>	Forte/Moyenne	Fort/Fort	Fort	Habitat rare en France qui peut être localement abondant dans les marais de Crau. Il est assez sensible à l'altération du régime hydrique local et à la destruction de ses biotopes. Il est présent sur le site de façon très ponctuelle principalement pour des raisons de découpage du site.
<b>Pelouses maigres de fauche de basse altitude</b>	Faible/Forte	Moyen/Moyen	Moyen à Fort	Habitat répandu en plaine, mais d'une typicité locale forte. Soumis à la pression d'aménagement en secteur périurbain, malgré la création de nouvelles surfaces. Risque à moyen terme sur les conditions d'irrigation.
<b>Lacs eutrophes naturels avec végétations du <i>Magnopotamion</i> ou <i>Hydrocharidion</i></b>	Moyenne/Moyenne	Moyen/Moyen	Moyen	Habitat largement réparti en France et au niveau régional. Régression des biotopes primaires mais résilience importante des populations en biotopes secondaires. Sur le site, les communautés présentes sont assez nombreuses et diversifiées.
<b>Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i></b>	Moyenne/Faible	Moyen/Moyen	Moyen	Habitat très répandu en Méditerranée, état de conservation local moyen (peu de vieilles futaies). Pas particulièrement menacé sur le site, protection réglementaire d'une partie des surfaces.
<b>Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i></b>	Moyenne/Faible	Fort/Fort	Moyen	Habitat cantonné à la région méditerranéenne mais qui y est assez fréquent. Il a subi une régression importante suite aux modifications des régimes hydriques des cours d'eau méditerranéens et à la déforestation pour l'agriculture.
<b>Galeries et fourrés riverains méridionaux</b>	Forte/Faible	Fort/Moyen	Faible	Habitat cantonné à la région méditerranéenne où il y est très rare. Sur le site, il est présent de façon accidentelle suite à l'épanchement des eaux de canal de Crau. Il a subi une régression très importante suite à l'aménagement de ses stations littorales. Sur le site, il ne semble pas particulièrement menacé.

Habitats naturels non communautaires	Valeur patrimoniale	Risque global/local	Enjeu local de conservation	Commentaire
<b>Friches pâturées</b>			Fort	L'étude de la fonctionnalité des habitats d'espèces a mis en lumière l'importance des friches pâturées qui abrite une communauté d'oiseaux tout aussi diverse que les coussouls. De plus, il a été montré que certaines friches, dont l'abandon de la mise en culture est ancien, s'apparentent aux coussouls puisqu'elles en présentent toutes les caractéristiques. Ainsi, la préservation de ces surfaces est essentielle.

Tableau présentant les enjeux de conservation des principaux habitats d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 FR9310064 et FR9301595 (Source DOCOB 2017)

Carte représentant les enjeux de conservation des principaux habitats d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 FR9310064 et



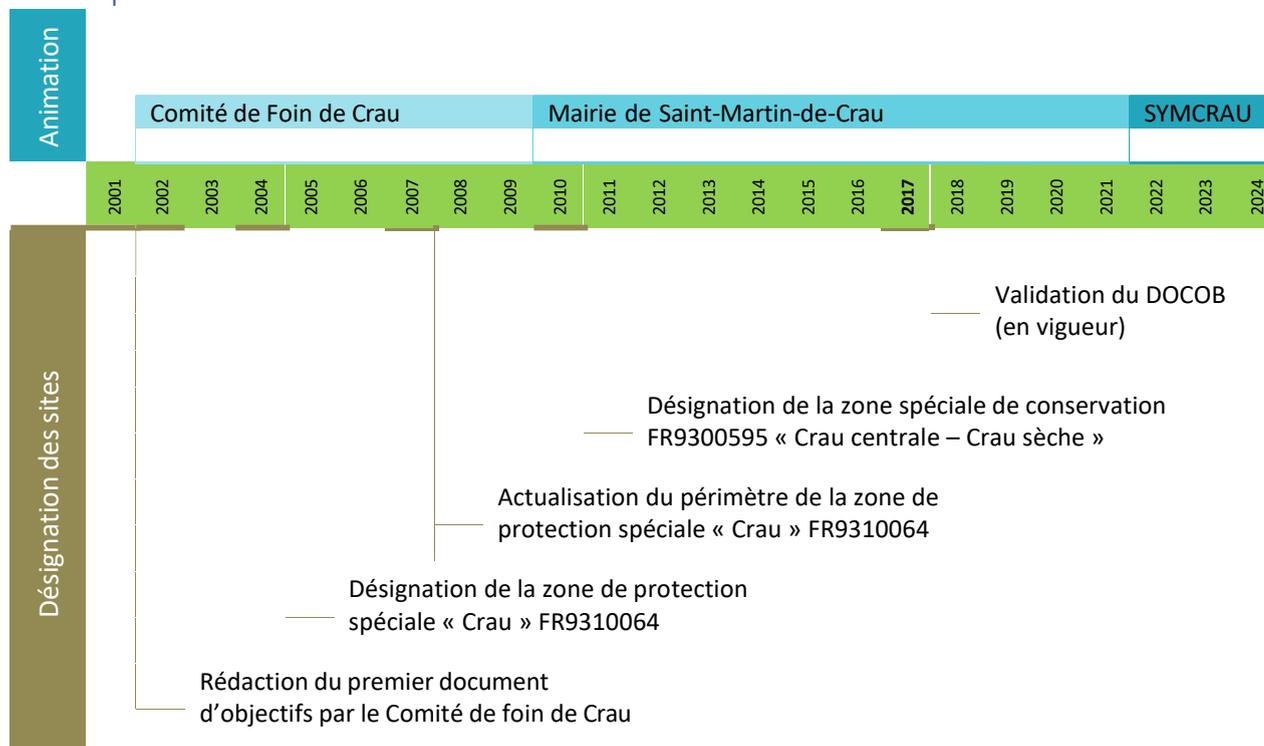
FR9301595 (Source DOCOB 2017)

Face à la fragilité des habitats et à la rareté des espèces associées, les principaux objectifs de conservation des sites ont été définis comme suit :

Hydrosystèmes et zones humides		
OC1	1	Maintenir la fonctionnalité hydrique et la qualité physico-chimique des eaux souterraines et superficielles
OC2	1	Veiller à la conservation des habitats réduits ou ponctuels remarquables
Milieux ouverts et semi-ouverts, milieux agricoles		
OC3	1	Conserver les milieux steppiques et favoriser la diversité biologique
OC4	2	Conserver les milieux prairiaux
OC5	2	Conserver et restaurer les corridors écologiques
Milieux forestiers		
OC6	2	Conserver les habitats forestiers à enjeux
Divers		
OC7	1	Conserver la faune patrimoniale
OC8	3	Conserver les populations de chiroptères
OC9	3	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes.

Tableau énumérant les principaux objectifs de conservation des sites Natura 2000 FR99310064 et FR9301595 (Source DOCOB 2015)

## Historique des sites



Logigramme montrant les dates clés dans la désignation et l'animation des sites Natura 2000 de la Crau

Le bilan d'activité reprend les diverses actions menées entre le **1<sup>er</sup> mars 2022 et le 31 décembre 2024, ce qui représente la période totale de la convention d'animation RPAC070621DT0130012**. Les divers volets d'animations présentés sont les suivants :

1. Gestion et contractualisation
2. Evaluations des incidences
3. Inventaires et suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Gouvernance du site et révision du document d'objectif
6. Gestion administrative, financière et autre

**\* Remarques importantes :**

- Le nombre de jours prévisionnels par mesure a été ajusté afin que le temps prévisionnel et réel soient comparables. En effet, les éléments suivants ont été pris en compte :
  - La RCPA se compte en jours et non en heures : une conversion a donc été effectuée
  - La RCPA de 2022 a été évaluée sur une base de 220 jours, or la convention d'animation prenait effet au 1<sup>er</sup> mars 2022 et l'animatrice N2000 a débuté le 19 avril 2022 : 3,5 mois de temps de travail ont donc été supprimés sur l'ensemble des mesures.
- La colonne « réel » des tableaux de chaque mesure correspond au nombre réel d'heures/*jours* travaillés d'avril 2022 à décembre 2024
- La colonne « prévisionnel » des tableaux de chaque mesure correspond au nombre prévisionnel d'heures/*jours* travaillés d'avril 2022 à décembre 2024

## 2. Gestion et contractualisation

### M11 – Contrats Natura 2000

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M11</b>	Contrats N2000 (forestiers et ni-ni)	104/15	88.75/12.7

Quatre sites sont en cours d'études pour la mise en œuvre de contrat Natura 2000 :

Lieu-dit	Description	Avancée
Calissanne	Réouverture du coussoul de Calissanne en faveur du criquet de Crau	Le LIFE Criquet de Crau a fait appel à des fonds FDGER pour la mise en œuvre du projet. Le SYMCRAU a fourni un avis N2000 favorable pour appuyer la demande.
Canal de Vergière	Réhabilitation des fonctionnalités écologiques du canal de vergière en faveur des populations d'odonates	Ce projet est piloté par la RNN Coussoul de Crau. Un cahier des charges des travaux (curage du canal, élimination de la jussie et élagage) a été fourni aux membres de l'ASA Centre Crau pour retour ; l'objectif étant d'identifier la fourchette financière disponible. La mise en œuvre du projet est en cours avec des financements propres à l'ASA centre Crau, en convention avec la RNN des Coussouls de Crau (dans laquelle se déroulent les travaux).
La réserve naturelle régionale Poitevine-Regarde-Venir	Mise en place d'une placette d'équarrissage	Le projet a été abandonné car réaliser cette placette au sein de la RNN engendrerait un trop gros risque de pollution du futur captage d'eau potable de Miramas situé à proximité immédiate.
RNR Poitevine-Regarde-Venir	Création d'une mare	La régularisation des droits de succession de la propriétaire des parcelles concernées par le contrat et le départ de la conservatrice de la réserve au CEN PACA ont décalé le montage du contrat. De plus, la création de mare n'est pas un contrat N2000 éligible en Crau (cf. DOCOB). Ce projet a donc été abandonné.
RNR Poitevine-Regarde-Venir	Ouverture du milieu	L'expansion des oliviers est défavorable aux espèces des pelouses sèches. Une ouverture de milieu est à l'étude avec le nouveau conservateur de la réserve au CEN PACA en 2025.
Base 125 Istres	Eradication de plantes exotiques envahissantes	Après la visite du mas de Lescot dans le cadre d'un porter à connaissance en 2022, l'animatrice a remarqué qu'une très grande zone militaire était envahie par les oponces et ?? les activités agricoles adjacentes. Cet envahissement a été confirmé par le botaniste travaillant sur la cartographie des habitats Natura 2000 Crau. Après plusieurs sollicitations de l'animatrice, la base a manifesté sa volonté de travailler sur le sujet ayant des financements du ministère des armées disponibles. Une réunion ainsi qu'une visite de site ont eu lieu en présence du CEN PACA. Une note de projet devait être réalisée par la base 125. La base n'a pas donné suite pour le moment. Le projet a été présenté à la DREAL dans le cadre de sa collaboration avec le CBNMed dans l'objectif d'obtenir un soutien supplémentaire pour sa mise en œuvre.

Tableau présentant l'avancée des potentiels contrats Natura 2000

D'autres sites mériteraient de bénéficier de mesures de conservation à travers des contrats forestiers ou ni-ni. Il s'agit notamment d'actions d'éradication ou limitation de plantes exotiques envahissantes, d'îlots de vieillissement et d'amélioration des fonctionnalités d'une zone humide.

### M12 – Mesure agro-environnementale et climatique (MAEC)

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M12</b>	MAEC	319/46	279/39.9

Le comité de foin de Crau est le coordinateur du PAEC. Pour ce faire, il s'est entouré de partenaires (liste). Le SYMCRAU s'est donc engagé au côté du coordinateur, même si les temps de coordination avec les partenaires et la promotion des mesures en faveur de la biodiversité demeurent rares.

Seize mesures ont été ouvertes en Crau :

Priorité	Enjeux et Mesures	Nbre de Contrats théoriques annoncés
1	MAEC Biodiversité – Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage (entités individuelles et collectives)	30
2	MAEC Biodiversité – Surfaces herbagères et pastorales	10
3	MAEC Biodiversité – Maintien de l'irrigation gravitaire traditionnelle	170
4	MAEC Biodiversité – Maintien de l'irrigation gravitaire traditionnelle – Ajustement de la pression par le pâturage	65
5	MAEC Biodiversité – Entretien durable des infrastructures agroécologiques : Ligneux	20
6	MAEC Biodiversité – Préservation des milieux humides	5
7	MAEC Biodiversité – Préservation des milieux humides – Amélioration de la gestion par le pâturage	10
8	MAEC Biodiversité – Création de couvert d'intérêt faunistique et floristique favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux communs des milieux agricoles	10
9	MAEC Biodiversité – Création de prairies	5
10	MAEC Biodiversité – Entretien durable des infrastructures agroécologiques : Fossés	5
11	MAEC Biodiversité – Protection des espèces Niveau 1	2
12	MAEC Biodiversité – Protection des espèces Niveau 2	2
13	MAEC Biodiversité – Protection des espèces Niveau 3	2
14	MAEC Biodiversité – Protection des espèces Niveau 4	2
15	MAEC Biodiversité et DFCI – Maintien de l'ouverture des milieux	5
16	MAEC Biodiversité et DFCI – Maintien de l'ouverture des milieux – Amélioration de la gestion par le pâturage	5

Le SYMCRAU a participé à :

- La rédaction du PAEC

- L'animation du PAEC à travers 2 réunions publiques auprès des agriculteurs
- L'harmonisation des mesures MHUM entre le PAEC Camargue, Alpilles et Crau avec les divers interlocuteurs concernés
- La réalisation de 5 diagnostics en 2023
- La réalisation de 3 plans de gestion sur la mesure MHUM1 en 2023

La chambre d'agriculture à travers son accréditation VIVEA, a la charge de l'animation des formations auprès des agriculteurs. La formation haie ayant été annulée, seules les formations pâturage (gérée par le CEN PACA et la chambre d'agriculture) et irrigation gravitaire (gérée par le Comité de foin de Crau avec la participation de la Chambre d'agriculture, de la Fédération départementale des structures hydrauliques des Bouches du Rhône et du SYMCRAU) ont été conservées par le Comité de Foin de Crau. Un agent du SYMCRAU a contribué au montage et à l'animation de la formation irrigation gravitaire.

L'animatrice n'a pas été sollicitée pour la mise en place de mesures ouvertes en 2024.

### M13 – Charte « parcelle »

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M13</b>	Charte "parcelle"	72/10	52.5/7.5

La charte graphique de la charte Natura 2000 a été actualisée. Elle est aujourd'hui accessible sur le site internet du SYMCRAU et a été diffusée lors de l'assemblée générale du Comité de foin de Crau en 2023.

Quelques agriculteurs ont porté un intérêt pour la signature de la charte et l'animatrice a accompagné deux d'entre eux.

### M14 – Autres outil financiers ou réglementaires

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M14</b>	Autres outils financiers ou réglementaires	225/32	74.5/10.6

L'animatrice mène une veille et participe à certains webinaires sur les appels à projet ou à manifestation d'intérêt en cours (Fonds vert, OFB etc.).

L'animatrice souhaitait travailler sur les zones agricoles à travers l'Appel à Manifestations d'Intérêt sur l'évaluation de l'efficacité des mesures de gestion Natura 2000 proposé par l'OFB en 2023. Après discussion avec l'OFB et à la vue de l'échéancier de réponse, le SYMCRAU n'a finalement pas candidaté.

Un suivi de la dotation aménité rurale (part N2000) a été initiée par l'animatrice et des autres structures animatrices sur l'utilisation de l'aménité rurale sur leur site a été réalisée dans le but de proposer des projets communs à l'échelle du territoire Alpilles- Crau-Camargue. Cependant, chaque structure s'organisant de son côté, aucune action spécifique n'a débuté. Proposer aux communes uniquement concernées par les sites N2000 de la Crau de s'engager dans des actions en faveur de leur préservation de la Crau est la prochaine étape.

La participation de l'animatrice aux réunions d'information liées a d'autres projets de territoire a été référencée dans la mesure 5.4.M15 – Animation foncière

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M15</b>	Animation foncière	7/1	4.5/0.6

Aucune animation foncière n'a été initiée.

### 3. Evaluations des incidences

M21 – Conseils sur les évaluations des incidences et veille environnementale

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M21</b>	Conseils sur les évaluations des incidences et veille environnementale	536/76	730.75/104.4

Afin de visualiser l'impact surfacique des projets sur le territoire, l'animatrice a travaillé sur système d'information géographique et répertorié la majorité des projets qu'elle suit sur QGIS.

Type de conseils	Nombre de projets
Veille environnementale	76
Projets impliquant des réunions de concertations	6
Visite chantier ou site	17
Porters à connaissance et/ou retours d'informations (dont FDGER et avis)	46

#### Type d'activités de l'animatrice liées aux évaluations des incidences

En plus des diverses réunions avec des pétitionnaires, quatre sessions spécifiques d'informations sur les enjeux des sites Natura 2000 de la Crau dans le cadre d'aménagement ont eu lieu :

- 28.08.2022 Entreprise GEOSEL, avec le soutien du CEN PACA
- 22.01.2024 Entreprise ENEDIS
- 27.06.2024 Entreprise Forasud
- 10.09.2024 Hôpital de Salon de Provence

Afin de gagner en efficacité et simplification, l'animatrice a débuté la rédaction de la convention de destination des aménageurs et des communes. Cette démarche sera finalisée lors de la prochaine convention. Dans la même dynamique et à la vue de l'augmentation des demandes, une plateforme en ligne sera disponible sur le site du SYMCRAU en 2025 à destination des pétitionnaires. Une priorisation des dossiers sera effectuée.

La DDTM a confirmé que les référents territoriaux assurent une veille cartographique des projets sur les sites Natura 2000. L'animatrice a récupéré les données de 2024 pour évaluer le plus exhaustivement possible les effets cumulés des projets sur le territoire. Un pré travail de compilation a été présenté lors du COPIL de 2024. Cette veille permettra de :

- Rendre des avis et préconisations intégrant ces effets
- Sensibiliser les élus à la forte pression d'aménagement exercée en Crau et au besoin de préserver les espèces et habitats fragiles

## M22 – Conseils aux collectivités

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M22</b>	Conseils aux collectivités	119/17	29.25/4.2

Peu de temps a été dédié à cette mesure. Le temps consacré à cette mesure est fortement dépendant des dates auxquelles les communes renouvellent ou modifient leurs documents d'urbanisme. L'animatrice a répondu aux sollicitations concernant les plans d'aménagement suivants :

- Plan Local de l'Urbanisme de la commune de Saint Martin de Crau (2023)
- SCOT Aix-Marseille Provence (2024)
- PLUi Istres-Ouest-Provence (2024)

14 réunions et rencontres auprès des élus et techniciens du territoire, et une concertation en ligne dans le cadre du renouvellement de la convention à destination des membres du COPIL ont été organisées. Elles ont été référencées dans la mesure 51 - Comités de pilotage et groupes techniques Natura 2000.

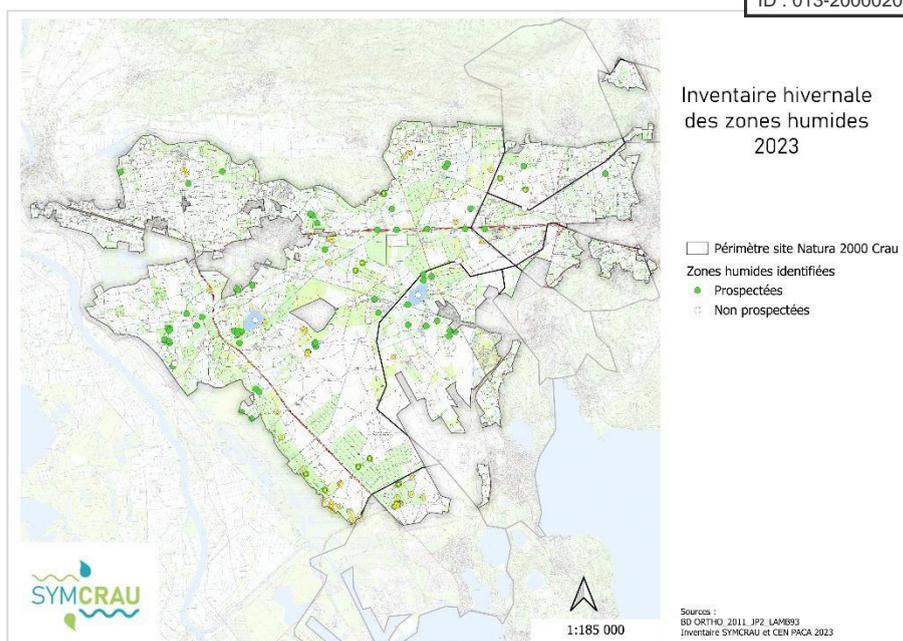
## 4. Inventaires et suivis scientifiques

### M31 – Etudes en régie

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M31</b>	Etudes en régie	290/41	322/46

#### Inventaire hivernale des zones humides

À la suite de la prolongation de la convention d'expertise entre le CEN PACA et la DDTM pour l'appui à l'animation du site Natura 2000 (jusqu'à décembre 2023), le CEN PACA a réalisé un inventaire des zones en eau des sites Natura 2000 de la Crau. Environ 200 zones ont été identifiées sur orthophotographies et 72 d'entre elles ont été prospectées. Cette prospection hivernale a permis de prendre des photos des diverses zones et d'identifier leur alimentation en eau et sortie, ainsi que leur potentiel biologique dans un but de les classer. Cette étude a besoin d'être analysée et complétée.



## Carte des zones humides prospectées et non prospectées – inventaire photographique hivernal 2023

### Stage sur la Trame verte et bleue

Le SYMCRAU a accueilli une stagiaire du 1<sup>er</sup> mars 2024 au 30 aout 2024 sur le sujet de la Trame verte et bleue (TVB). Coralie ISNEL a réalisé une étude bibliographique et des entretiens avec des experts afin d'évaluer la méthodologie la plus adaptée aux sites Natura 2000 de la Crau. La méthode d'analyse choisie a été élaborée en 2014 dans le cadre d'un partenariat entre le Réseau régional des espaces naturels protégés (RREN), animé par l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE), l'Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale (IMBE) de l'université d'Aix-Marseille et l'Institut national de la recherche agronomique (INRAE). Elle a aussi été utilisée par le PNR des Alpilles et le PNR de Camargue dans le cadre de leur charte.

Cette méthodologie requiert une préparation des données (de type MOS) et de deux modélisations :

- La première consiste en une analyse de la favorabilité des milieux (anciennement appelée connexité) permettant d'identifier les réservoirs de biodiversité potentiels.  
*La favorabilité représente la qualité moyenne des habitats d'une espèce au sein d'une surface correspondant au domaine vital journalier de celle-ci. Pour une espèce donnée,*

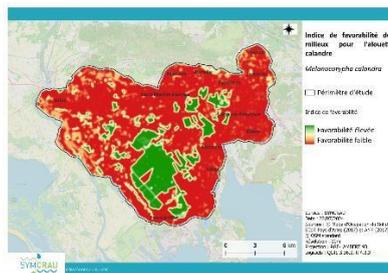
une analyse spatiale a pour objectif de déterminer des zones sur lesquelles les habitats (occupations du sol) sont à la fois favorables et de superficie suffisante pour accomplir ses besoins journaliers. Pour chaque espèce choisie, les zones de forte connectivité vont représenter des réservoirs de biodiversité potentiels.

- La deuxième est l'analyse de la connectivité fonctionnelle, identifiant les corridors écologiques potentiels. Les principes de la méthode sont synthétisés pour figure 4.

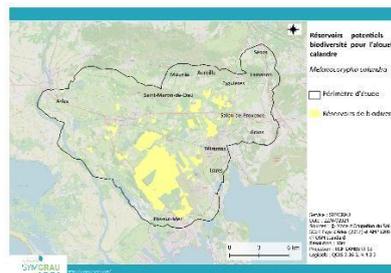
La connectivité fonctionnelle peut se décliner en connectivité réelle et en connectivité potentielle. La connectivité fonctionnelle réelle est évaluée sur le terrain par l'observation de certaines espèces, tandis que la connectivité fonctionnelle potentielle est déterminée à partir de modèles de simulation spatiale.

Coralie s'est focalisée sur la sous-trame des pelouses sèches dont les espèces et l'habitat d'intérêt communautaire sont bien connus et étudiés. Avec l'aide de l'animatrice, elle a constitué et rassemblé un panel d'experts locaux qui ont permis de soulever les divers enjeux et sélectionner 3 espèces indicatrices des pelouses sèches.

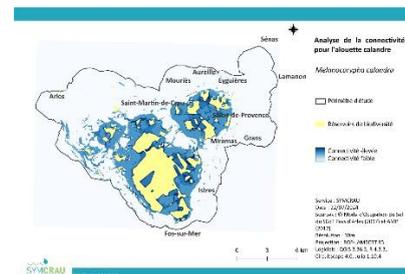
Exemple de résultats concernant l'alouette calandre *Melanocorypha calandria* :



Carte de favorabilité des milieux pour l'alouette calandre (résolution : 10m).



Carte des réservoirs potentiels de biodiversité pour l'alouette calandre



Carte d'analyse de la connectivité pour l'alouette calandre : flux de courant cumulé représentant la connectivité

Coralie a restitué son stage avec succès lors du COPIL des sites Natura 2000 de la Crau du 14.06.2024 et a rendu un rapport au SYMCRAU « clef en main » en fin de stage. Ce rapport nécessite encore d'être vulgarisé et les autres sous-trames doivent être finalisées par l'animatrice en 2025.

#### Veille et autres participations

En 2022 et 2023, l'animatrice a participé à l'arrachage de la jussie dans les canaux d'assainissements de la Chapelette à Saint-Martin-de-Crau.

L'animatrice a participé à **divers comptages en Crau** : pie-grièche méridionale dans le cadre du Plan national d'action géré par la LPO, criquet de Crau dans le cadre du LIFE Criquet de Crau piloté par le CEN PACA, comptage Wetland, comptage hivernal de l'outarde canepetière mené par le CEN PACA et recensement de la chevêche d'Athéna piloté par la LPO.

Une **veille** des suivis est réalisée chaque année en lien avec les gestionnaires du territoire qui effectuent des inventaires réguliers (PNA et PRA, et suivis RNN). L'animatrice participe aux comités de pilotage des sites Natura 2000 à proximité immédiate, et des plans nationaux

d'actions outarde canepetière, ganga cata et alouette calandre, dont le CEN PACA a la charge, et aux comités consultatifs des diverses réserves régionales et nationales (Ilon, Marais du Vigueirat, Poitevine-regarde-Venir, Coussouls de Crau etc.) présentes sur les sites Natura 2000 de la Crau.

### M32 – Etudes sous-traitées

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M32</b>	Etudes sous-traitées	441/63	272/38.9

Cette mesure ne prend pas en compte la réalisation et la gestion des pièces administratives des marchés (document contractuel unique, actes d'engagement, consultation, sélection, avenant, réception etc.), qui sont référencées dans la mesure 6.1.

### Actualisation de la cartographie des habitats naturels et semi-naturels des sites N2000 de Crau :

Les bureaux d'études BIODIV et O2TERRE sont les prestataires retenus pour réaliser l'étude. La DREAL est financeur, la DDTM est maître d'ouvrage et le SYMCRAU est coordinateur technique de la prestation.

Une réunion de lancement a eu lieu avec la Région, la DDTM, la DREAL, le SYMCRAU et le Conservatoire botanique national méditerranéen (CBNMed), le 20 mars 2023 (un relevé de décision est disponible). L'animatrice Natura 2000 a accompagné le prestataire sur certaines visites de terrain, notamment sur les zones humides, et l'a aidé dans l'accès aux sites. La réunion d'information intermédiaire a eu lieu le 26 septembre 2023 (un relevé de décision est disponible) où un besoin de relevé terrain supplémentaire a été remonté. Un avenant au marché a été notifié en avril 2024 afin de réaliser des inventaires supplémentaires sur les zones humides. Une seconde réunion intermédiaire a eu lieu le 23 septembre 2024 en présence de la DDTM, qui a conduit à un second avenant afin de poursuivre le rendu des livrables jusqu'à mars 2025 afin de réaliser les 9 fiches habitats supplémentaires.

Type d'action	Avancée
Bibliographie	<b>Réalisée.</b> Analyse des données cartographiques disponibles en amont des prospections de terrain afin de se constituer un fond homogène. Récoltes de données floristiques et entretiens avec des naturalistes, scientifiques et gestionnaires locaux.
Travail SIG : choix de la meilleure couche cartographique de base	<b>Réalisé.</b> Beaucoup de données ne sont pas exploitables (couverture spatiale, erreurs topologiques, nomenclature, etc.). Le fichier d'occupation des sols de la Métropole (échelle parcellaire) a été choisi. Il est composé de 7300 polygones à l'échelle de l'aire d'étude. Le périmètre de l'aire d'étude a été nettoyé.
Vérification terrain	<b>2023 et 2024. Réalisé.</b> Une rallonge financière a été validée pour compléter des relevés terrain supplémentaire notamment sur les zones humides. Les conditions météorologiques du printemps 2023 n'ont pas permis d'accomplir les objectifs attendus.
Cartographie et autres livrables	<b>En cours.</b> L'étude s'étendant sur l'intégralité des sites natura 2000 de la Crau (ZPS et ZSC comprises), 9 nouveaux habitats d'intérêt communautaire ont été
	identifiés. De ce fait, des fiches habitats supplémentaires doivent être réalisées.

Tableau présentant l'avancée de la prestation actualisation de la cartographie des habitats naturels et semi-naturels du site Natura 2000 de Crau par O2TERRE et BIODIV.

L'avancée de l'étude a été présentée lors de la journée des animateurs le 28.09.2023.

## Etude de l'utilisation des sites Natura 2000 Crau par les chiroptères :

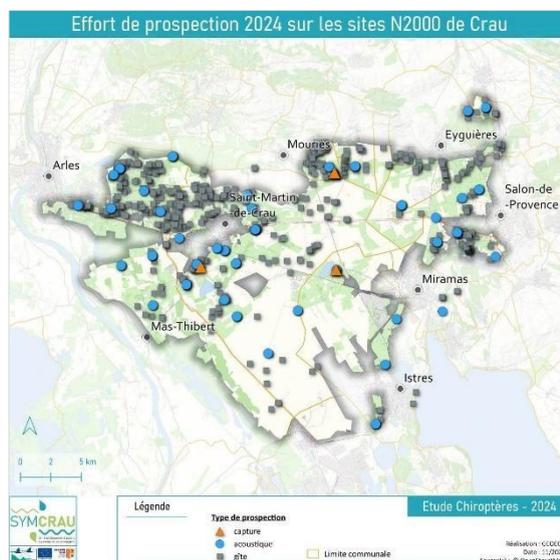
Le groupement composé de CHIRO CONSEIL, Roland JAMAULT et Marion GAYAUD a été retenu pour réaliser l'étude. Cette étude est financée dans le cadre de la convention Natura 2000 RPAC070621DT0130012 et le SYMCRAU est maître d'ouvrage de la prestation. Cette prestation comprend la formation chiroptère à destination de l'animatrice N2000 CRAU.

Une réunion de lancement a eu lieu le 28 novembre 2023 entre le SYMCRAU et CHIRO CONSEIL.

Type d'action	Avancée
Bibliographie	<b>Réalisée.</b> Elle a été rendue et validée le 15 mars 2024. Elle comporte : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un rapport</li> <li>- Un tableau récapitulatif des données bibliographiques étudiées</li> <li>- Une couche cartographique des données de présence des chiroptères</li> </ul> La bibliographie a montré que beaucoup de données (notamment liées aux projets d'aménagement) sont manquantes ou non fiables. Un travail plus approfondi mériterait aussi d'être réalisé quand les données chiroptères seront accessibles dans Silene.
Prospection hivernale	<b>Réalisée.</b> 2 équipes de deux personnes (dont l'animatrice N2000) ont prospectés 12 sites le 23 janvier 2024.
Prospection estivale	<b>Réalisée.</b> Cette prospection estivale a mobilisé 82.5 jours/homme (dont 5 jours de l'animatrice et 1.5 jours de la stagiaire) dont 120 bâtiments visités, 3 nuits de capture et 45 nuits d'enregistrement.
Formation	<b>Réalisée.</b> Elle a été réalisée pour 5 agents du territoire, dont 3 animateurs Natura 2000. Elle s'est déroulée le 24 et 25 juin 2024.

Tableau présentant l'avancée de la prestation utilisation du site Natura 2000 CRAU par les chiroptères menée par CHIRO CONSEIL, Marion GAYAUD et Roland JAMAULT

Le rapport final a été rendu fin novembre 2024. À la vue de la sensibilité des données récoltées, une synthèse diffusible du rapport sera réalisée par l'animatrice courant 2025.



## Carte de l'effort de prospection – Etude Chiroptères 2024

Deux restitutions ont eu lieu : la première en présence des financeurs et des gestionnaires du territoire en présentiel lors d'une présentation de 2 heures. Elle a permis d'échanger sur les nouveaux enjeux sur le territoire de la Crau dans un but de préservation du taxon. Une seconde restitution en visioconférence à destination du grand public a eu lieu en fin de journée. Le Président du comité de pilotage Natura 2000 Crau a participé à cette restitution.

### M33 – Base de données et bancarisation dans SILENE

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M33</b>	Base de données et bancarisation dans SILENE	52/8	26/3.7

Le SYMCRAU bénéficie d'une autorisation de téléchargement des données faune et flore dans SILENE expert. Cette autorisation est renouvelée lorsque nécessaire.

Dans le cadre du programme « contribution au pilotage de l'Observatoire Avifaunistique du Réseau de Zones de Protection Spéciale de la Région PACA » financé par la DREAL, une convention d'utilisation des données **Faune PACA** a été contractée entre le SYMCRAU et la LPO. Une extraction de la base de données Faune PACA sur les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 Crau a été fournie en 2023.

## 5. Information, communication et sensibilisation

### M41 – outils de communication

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel	Réel
<b>M41</b>	Outils de communication	196/28	190/27.1

Quatre outils de communication ont été élaborés entre 2022 et 2024 :

- 3 en régie :
  - **Le jeu Habitats-Espèces de Crau** réalisé dans le cadre du concours de dessins Natura 2000 « dessine le plus bel animal de la Crau » (2022-2023)
  - **Le livre électronique « la vie chouette de coquette la gouttelette »** réalisé dans le cadre du concours de dessins Natura 2000 « agis pour la ressource en eau de la Crau » (2023-2024)
  - **Un puzzle Criquet de Crau** réalisé dans le cadre des événements printaniers auxquels le SYMCRAU participe.
- 2 externalisés :

- Le film « unique par nature : le site Natura 2000 de la Crau » réalisé par, ORBISTERRE, David TATIN (Image, son et montage), Juliette LOQUET (cartes et habillage graphique) et Vincent FRULEUX (voix off).
- La **maquette pédagogique MI(CRAU)COSMIA** réalisé par l'artisan Jean-Luc AMILHAT « au bois enchanté » sur les habitats et les espèces de la Crau en lien avec la nappe de la Crau. Cette maquette en bois sous forme de puzzle 3D est composée d'une base, de pièces de puzzle, de 120 jetons espèces (+ répliques), d'une légende et de sacs de transport.

<p><b>Jeu habitat-espèces de la Crau</b></p>	
<p><b>Livre électronique « la vie chouette de Coquette la gouttelette » et ses cartes</b></p>	 <p><a href="https://www.symcrau.com/connaissances/espace-documentaire/ressources/">https://www.symcrau.com/connaissances/espace-documentaire/ressources/</a></p>
<p><b>Puzzle criquet de Crau</b></p>	

<p><b>Le film « unique par nature : le site N2000 de la Crau »</b></p>	 <p>Unique par Nature : le site Natura 2000 de la Crau 1 k vues · il y a 4 mois SYM CRAU Créés en 1992 par l'Union européenne, les sites Natura 2000 visent à stopper la Sous-titres:</p>
--	--

<p><b>Maquette bois 3D</b></p>	<p><a href="https://www.youtube.com/watch?v=8T7rswzWiYU&amp;t=6s">https://www.youtube.com/watch?v=8T7rswzWiYU&amp;t=6s</a></p> 
--------------------------------	--

#### M42 – Médias

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M42</b>	Médias	77/11	20/2.9

C'est principalement le chargé de communication du SYMCRAU qui a la charge de la gestion des publications et posts sur les médias. D'octobre 2022 à décembre 2024, les retombées médiatiques ont été les suivantes :

Type de médias	Quantité de parutions
Communiqué de presse	1
Presse	3
Post réseaux sociaux	12
Newsletter SYMCRAU	2
Autre (site internet, bulletins etc.)	14

#### M43 – Scolaires

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M43</b>	Scolaires	175/25	190/27.1

Cela fait trois ans que le SYMCRAU anime le concours de dessins Natura 2000 de la Crau. Jusqu'à présent, le concours a rassemblé :

Années scolaires	Communes	Etablissements	Classes	Elèves
2022-2023	4	10	19	429
2023-2024	6	11	17	438
2024-2025	8	11	14	345

Chaque année scolaire, l'animatrice réalise les documents de communication suivants, qui définissent les modalités de participation et le calendrier :

- Un formulaire d'inscription électronique
- Un courrier de lancement à destination des maires – uniquement en 2024-2025
- Un courriel de lancement à destination des membres du COPIL et du comité syndical du SYMCRAU concernés
- Flyer d'accroche et de lancement
- Flyer détaillé
- Lettre de remise des prix pour chaque élève
- Livret des dessins reçus (scans) – uniquement en 2022-2023
- Affiche de présentation pour l'exposition annuelle à l'Ecomusée de la Crau

Ces documents sont disponibles sur le site internet du SYMCRAU :

[symcrau.com/connaissances/espace-documentaire/donnees-sur-les-outils-de-gestion/?\\_sft\\_categorie\\_mediathèque=natura-2000](http://symcrau.com/connaissances/espace-documentaire/donnees-sur-les-outils-de-gestion/?_sft_categorie_mediathèque=natura-2000)

**En 2022-2023**, le thème du concours de dessin était « Dessine le plus bel animal de la Crau ». L'animatrice, en plus d'animer le concours, a dispensé 19 ateliers d'1h en extérieur ou en intérieur à l'aide du jeu Habitats-Espèces, réalisé à cet effet. Deux **outils pédagogiques** ont été créés afin que les enseignants puissent travailler la thématique en classe en lien avec les ateliers dispensés : livret *espèce élève* et fiches *espèces-habitats* enseignant, extraits du guide *Habitats et espèces d'intérêt communautaire – fiches synthétiques* réalisé par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Provence-Alpes-Côte-D'azur (2012-2014). Ces outils sont disponibles sur le site internet du SYMCRAU.

**En 2023-2024**, le thème du concours de dessin était « Agis pour la ressource en eau de la Crau ». L'animatrice, à la demande de la Région, n'a pas dispensé d'atelier. Mais le concours de dessin s'est associé au programme pédagogique « le cycle de l'eau en Crau ». Ce dernier a accompagné 7 classes de cycle 3 sur l'année scolaire 2023-2024, réparties sur le territoire des nappes de la Crau, à travers 4 demi-journées d'intervention, dont une sortie sur le terrain. L'**outil pédagogique**

« la vie chouette de coquette la gouttelette » a également été créé pour accompagner les enseignants. Il est composé d'un livre électronique, de cartes descriptives et d'une note d'animation. Le film « Unique par Nature : le site Natura 2000 de la Crau » a été diffusé à cette occasion.

**En 2024-2025**, le thème du concours de dessin est « La vie dans les arbres de la Crau ». Il a été choisi par les membres du comité syndical du SYMCRAU (qui inclus des membres du COPIL Natura 2000 CRAU). L'animatrice ne compte pas dispenser d'atelier en 2025. Un **outil pédagogique** sera créé en 2025 pour accompagner les enseignants. La remise des prix a été avancée afin d'inclure les élus et personnalités du territoire dans le jury, et possiblement la remise des prix.

Les dessins gagnants et les dessins « coups de cœur » sont exposés chaque année à l'écomusée de la Crau à Saint-Martin-de-Crau entre juin et juillet.



Photos de l'exposition du concours de dessin 2022-2023 a l'Ecomusée de la Crau

## M44 – réunions et évènements

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
M44	Réunions et évènements	447/64	254/36.3

L'animatrice Natura 2000 Crau a participé à 13 évènements entre 2022 et 2024 :

Evènements	Dates
Formation jeu sérieux	24.11.2022
Sortie lycée Fontlongue	10.11.2022
Festival de Camargue	17.05.2023
Inauguration PSE - Atelier sensibilisation	08.03.2023
Salon des agricultures	3-5.06.2022 / 2-4.06.2023
Fête de la Nature SM-de-Crau	21.05.2022 / 27.05.2023
Nature en fête - Miramas	21.05.2022 / 28.05.2023
Istres Propre et Durable	07.05.2022 / 13.05.2023
La fête des coussouls de Crau	13.10.2024

## 6. Gouvernance du site et révision du document d'objectif

## M51 – Comités de pilotage et groupes techniques Natura 2000

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
M51	COPIL et GT Natura 2000	347/50	457.75/65.4

Un courrier de lancement de l'animation N2000 par le SYMCRAU (accompagné d'une note d'information) a été envoyé aux Maires et Président.es des établissements publics de coopération intercommunale qui se situent sur le périmètre des sites Natura 2000 de Crau le 23 juin 2022.

Un mail de présentation ainsi qu'une note d'information ont été envoyés aux membres du Comité de pilotage N2000 Crau le 22 août 2022. La liste des contacts a été actualisée à cette occasion afin d'assurer une meilleure diffusion des informations.

L'animatrice a eu l'occasion de présenter les enjeux Natura 2000 de Crau auprès d'élus et représentants à plusieurs occasions :

- 31.08.2022 Maire de Grans, M. LEANDRI
- 29.08.2022 Député de la 8<sup>e</sup> circonscription des Bouches-du-Rhône, Président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, M. ZULESI
- 17.06.2022 Les membres présents du Comité Syndical du SYMCRAU
- 27.03.2023 Assemblée générale du Comité de foin de Crau
- 10.02.2023 Les membres présents du Comité Syndical du SYMCRAU
- 16.10.2023 Les membres présents du Comité Syndical du SYMCRAU
- 15.12.2023 Les membres présents du Comité Syndical du SYMCRAU
- 22.02.2024 Commune de Miramas  
(Concertation des communes des sites Natura 2000 de la Crau) avec la Présidence)
- 22.02.2024 Commune de Mouriès  
(Concertation des communes des sites Natura 2000 de la Crau) avec la Présidence)
- 28.02.2024 Commune de Lamanon  
(Concertation des communes des sites Natura 2000 de la Crau) avec la Présidence)
- 02.02.2024 Les membres présents du Comité Syndical du SYMCRAU
- 07.03.2024 Commune d'Istres  
(Concertation des communes des sites Natura 2000 de la Crau) avec la Présidence)
- 19.07.2024 Les membres présents du Comité Syndical du SYMCRAU
- 18.10.2024 Les membres présents du Comité Syndical du SYMCRAU

Dans le cadre du renouvellement de la convention, une **concertation des communes** suivie d'une **enquête en ligne** à destination des membres du comité de pilotage des sites Natura 2000 de la Crau ont été réalisées afin de recueillir les témoignages et besoins du territoire, et de les intégrer à la nouvelle convention d'animation. 22 structures ont répondu à l'enquête sur les 70 consultées. Les résultats de l'enquête ont été présentés lors du prochain Comité de pilotage des sites Natura 2000 de la Crau.

Le comité de pilotage du 14.06.2024 a voté le renouvellement de la convention par le SYMCRAU à l'unanimité et a élu un nouveau président. Mme ORIOL a laissé la place à M. RAVIOL.

Des échanges sont réalisés régulièrement entre les services de l'Etat, la Région, la DREAL, la présidence Natura 2000 et l'animatrice Natura 2000 lorsque nécessaire.

## M52 – Réunion de cadrage préalable a l’animation et bilan d’activité

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M52</b>	RCPA et bilan d’activité	194/28	183/26.1

Trois RCPA ont eu lieu :

- Le 13 mai 2022 en présence de la DDTM (la DREAL s’excusant de son absence)
- Le 04 juillet 2023 en présence de la DDTM et la Région Sud (la DREAL s’excusant de son absence)
- Le 24 mai 2024 en présence de la DDTM et la Région Sud (la DREAL s’excusant de son absence)
- 

## M53 – Actualisation du Document d’objectif

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M53</b>	Actualisation du DOCOB	101/15	3/0.4

L’actualisation du DOCOB n’était pas prévue pendant la convention d’animation 2022-2024. Une actualisation des FSD sera effectuée avec la DREAL suites aux deux études externes réalisées.

## M54 – vie du réseau Natura 2000

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M54</b>	Vie du réseau N2000	97/14	127.75/18.3

L’animatrice a participé à plusieurs réunions et comités de pilotage (réserve de l’Ilon, marais des Vigueirat, Trois Marais, Garrigues de Lançons etc.) des gestionnaires présents sur ou à proximité des sites Natura 2000 de la Crau.

Les sites Natura 2000 de la Crau sont entourés de nombreux autres sites Natura 2000 (Alpilles, Camargue, Garrigues de Lançon, 3 Marais etc.), ce qui appelle à un besoin de synergie et de cohérence territoriale sur une plus large échelle. A ce titre, deux visites de terrain se sont organisées avec les animateurs des sites Natura 2000 adjacents afin d’échanger sur des thématiques communes et de mettre en commun les projets. L’animatrice a participé à la journée des animateurs Natura 2000 organisé par la DDTM le 14.11.2022 et à celle organisée le 28.09.2023 par la Région.

M. RAVIOL et l'animatrice ont participé à la journée de rencontre des élus Natura 2000 qui a eu lieu le 12.11.2024.

## 7. Gestion administrative, financière et autre

Cette mesure a nécessité plus de temps que prévu, ce qui est expliqué en conclusion.

### M61 – Ingénierie financière

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M61</b>	Ingénierie financière	120/17	368.75/52.7

Christelle POLYCARPE, responsable administratif et financier au SYMCRAU, appuie l'animatrice Natura 2000 dans sa mission d'ingénierie financière associée à la gestion des sites Natura 2000 de Crau. Sa mission concerne la gestion des subventions (renouvellement et gestion), les pièces administratives des marchés (document contractuel unique, actes d'engagement, consultation, sélection, avenant, réception etc.) et les rapport et délibérations nécessaires au fonctionnement de N2000 auprès du comité syndical du SYMCRAU. Ce travail a nécessité, sur l'année, 23 jours de travail.

Les nouvelles prérogatives organisationnelles fournies par la Région sur le sujet ont été intégrées et sont respectées au mieux.

### M62 – Facturation Région

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M62</b>	Facturation DDT	53/8	100.25/14.3

Une demande d'acompte a été déposée le 08.12.2022 auprès de la DDT :

- Période concernée : 19.04.2022 au 31.10.2022
- Catégorie : Cout indirects et rémunération
- Montant : 31 876,61 euros HT

Le versement a été perçu par le SYMCRAU le 13.03.2023, et était d'un montant de 29 407,41 euros.

Dans le respect de la convention d'animation du site Natura 2000 Crau en cours, une deuxième demande d'acompte a été effectuée auprès de la Région 08.03.2024 :

- Période concernée : novembre 2022 à décembre 2023
- Catégorie : Cout indirects, frais de sous-traitance et rémunération

- Montant : 77 213.96 euros

Le versement a été perçu par le SYMCRAU le 10.04.2024, et était d'un montant de 71 888.39 euros.  
 Une demande de solde sera effectuée au plus tard le 31 mars 2025, comme indiqué dans la convention d'animation ° RPAC070621DT0130012.

### M63 – Formations Natura 2000

Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel	Réel
<b>M63</b>	Formations Natura 2000	130/19	175/25

L'animatrice a bénéficié des formations suivantes :

13-15.06.2022	Prise de poste Natura 2000, OFB, Montpellier
17-19.10.2022	DREAL - Mesures de gestion favorables aux oiseaux dans les sites Natura 2000 partie 1, Buoux
17.11.2022	DREAL - Gestion forestière et biodiversité
29-31.11.2022	DREAL - Mesures de gestion favorables aux oiseaux dans les sites Natura 2000 partie2, DREAL, Camargue
14-16.06.2023	Trame noire, OFB, Ariège
31.07.2023	Marché publics, CNFPT, visioconférence
12.03.2024	DREAL – forestier 1
09.04.2024	DREAL – Forestier 2
24-25.06.2024	Chiro Conseil – les chiroptères

A noter que l'animatrice a participé à d'autres journées d'informations :

11.04.2023	SOS Chiro, dispensée par le Groupe chiroptère de Provence
16-17.11.2023	Construire un escape Game pédagogique, Lost in the Game, Istres
13.03.2024	Suivi Roselière (ADENAS)
25.11.2024	Journée technique pie-grièche méridionale organisée par la Métropole Aix-Marseille Provence et le LPO
26.11.2024	Demi-journée sur l'atlas national des tourbières dispensée par la Tour du Valat

Ces journées et formations contribuent fortement à la vie du réseau Natura 2000, car elles permettent de rencontrer d'autres animateurs et services de l'Etat, et ainsi de bénéficier de constructifs retours d'expériences.

### M64 – Autre

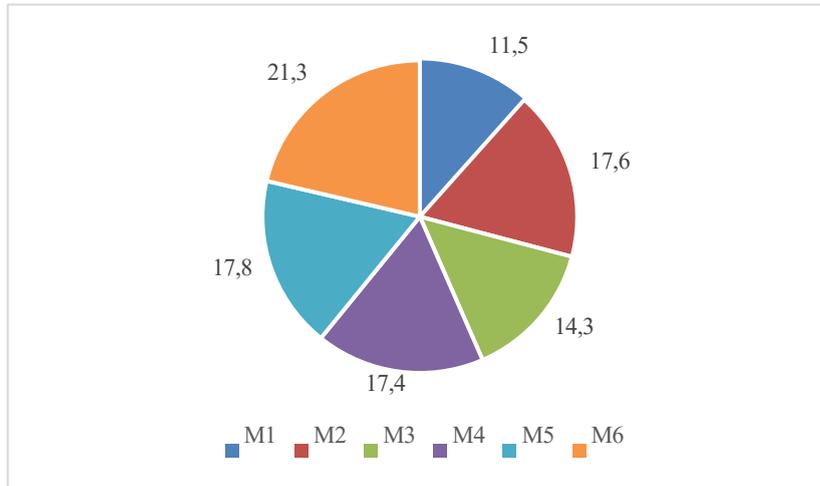
Code mesure	Intitulé mesure	Prévisionnel (heure/jour)	Réel (heure/jour)
<b>M64</b>	Autre	114/16	278/39.7

M64 prend en compte :

- Le remplissage des feuilles de temps, élément indispensable aux demandes de paiement sur la rémunération et du calcul des jours travaillés pour les RCPA
- La gestion des mails
- Les réunions internes et autres temps de fonctionnement
- La prise de poste en 2022

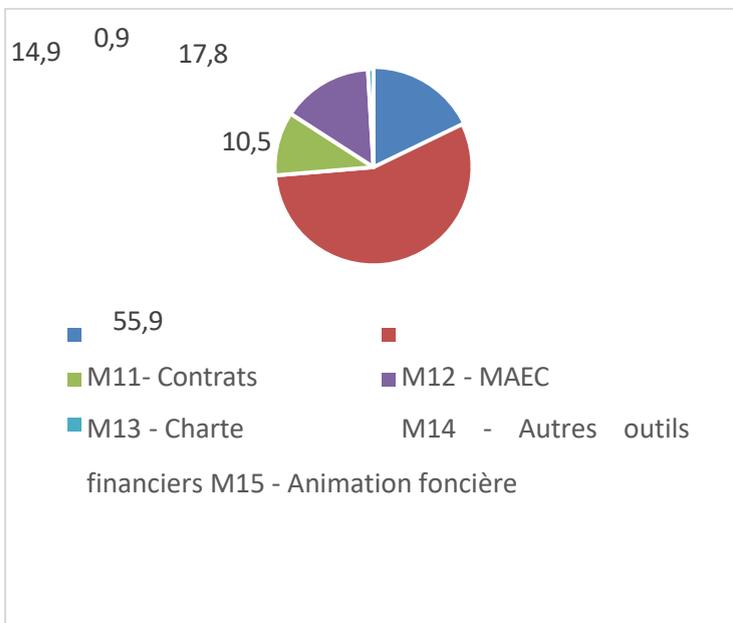
### 8. Répartition du temps de travail

Temps total (%)



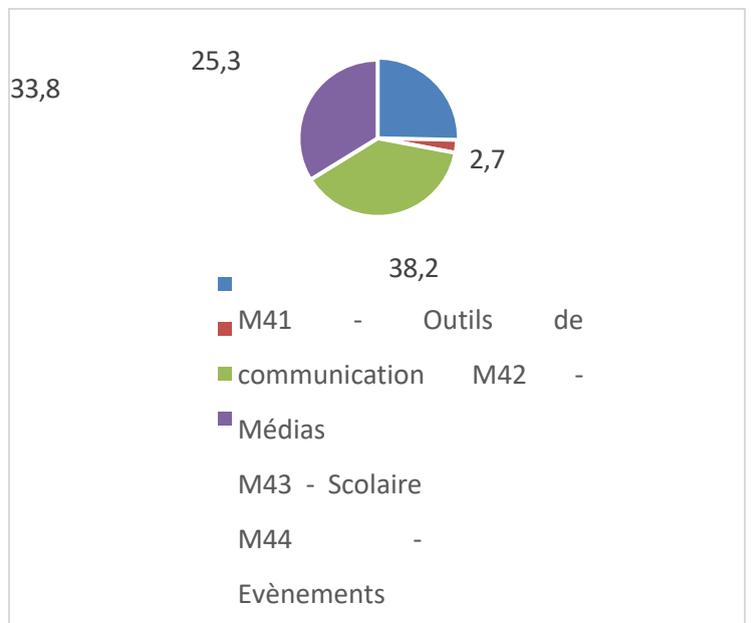
Temps par mesure (%)

#### M1 – Gestion et contractualisation

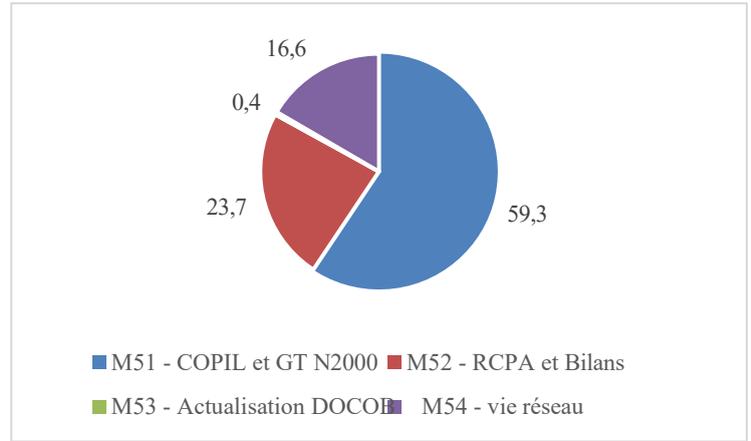
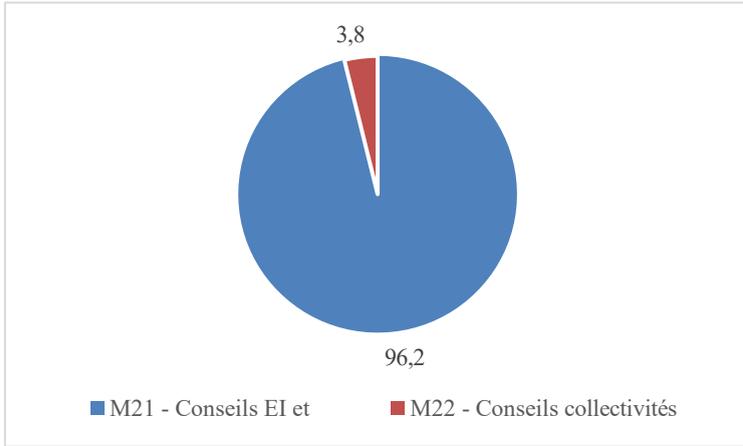


M2 – Evaluation des incidences

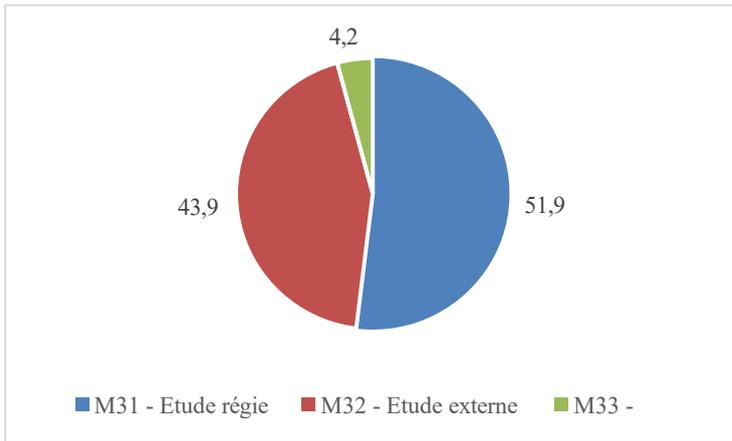
#### M4 – Information, communication et sensibilisation



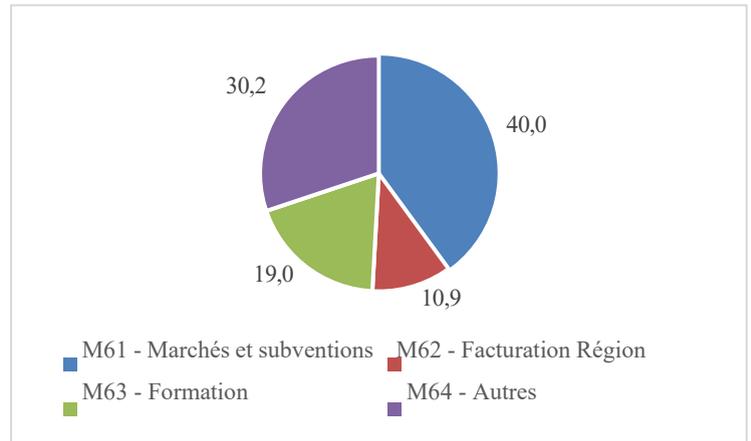
M5 – Gouvernance



M3 – Inventaires et suivis scientifiques



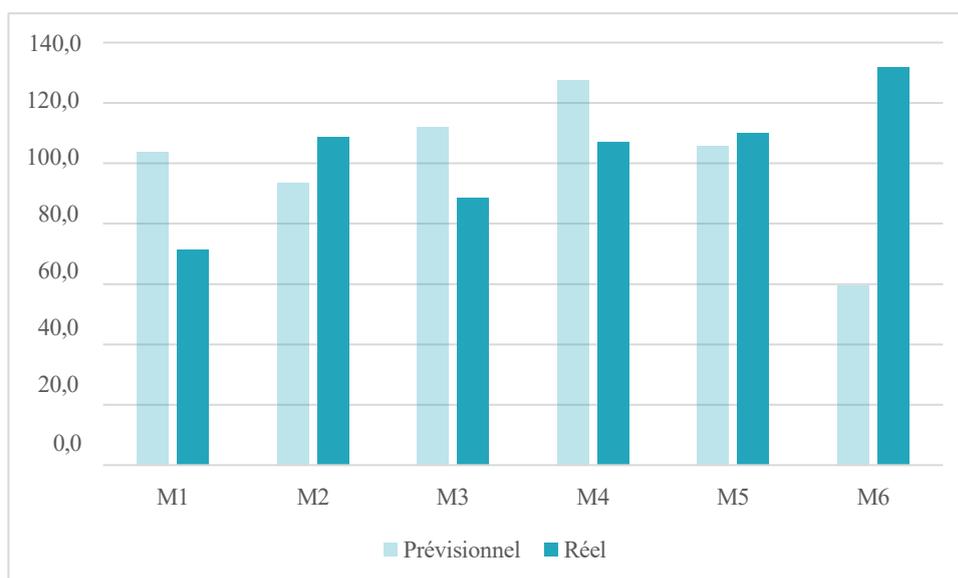
M6 – Gestion financière et divers



Evolution du temps de travail (réel) par grande mesure entre 2022 et 2024 (%)



### Différence entre temps de travail réel et prévisionnel de 2022-2024 (jours)



## 9. Conclusion et perspectives

**Mesure 1.** Le temps réel passé sur la mesure 1 est inférieur au prévisionnel. Pour rappel, aucun contrat forestier et ni-ni n'a jamais vu le jour en Crau. La plupart des parcelles sont agricoles et donc ne peuvent bénéficier à la fois de mesures agro-environnementales et climatiques et de contrat ni-ni et de contrat forestier. La mise en œuvre de ces derniers est de ce fait difficile. De plus, l'enquête de 2024 a montré que les possibilités de contrat sont peu, voire pas connues des membres du COPIL. Dans la même dynamique, le projet agroenvironnemental et climatique est piloté par le Comité de Foin de Crau. L'implication de l'animatrice est le reflet de la sollicitation du Comité de foin de Crau concernant N2000.

**Mesure 2.** Le nombre de sollicitations sur le volet évaluation des incidences est en forte augmentation en 2024. Et cela ne va pas diminuer aux vues des modifications des plans d'aménagement à venir (ZAN, création PLUi, etc.) et des gros projets en œuvre sur le territoire craven (ligne RTE 400kV, déviation du canal EDF, Liaison Fos-Salon, Contournement d'Arles etc.). Sans moyen humain supplémentaire, l'animatrice devra prioriser les sollicitations en fonction du niveau d'incidence des plans et projets sur l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 de la Crau. Le SYMCRAU ne pourra donc pas garantir une réponse à toutes les sollicitations.

**Mesure 3.** 2024 est l'année de la finalisation de la plupart des études externalisées. La prestation « actualisation de la cartographie des habitats N2000 de la Crau » a été prolongée avec la validation de la DDTM afin de réaliser des inventaires terrain supplémentaires. Pour rappel, le SYMCRAU est coordinateur technique de cette prestation, même si celle-ci n'est pas financée par la convention d'animation (principe validé avec la Région et la DDTM). Le SYMCRAU a aussi accueilli une stagiaire sur 6 mois pour élaborer la trame verte et bleue des sites Natura 2000 de la Crau. Cela a donc conduit à une augmentation du temps passé sur la mesure 3.

**Mesure 4.** Le concours de dessins N2000 2022-2023 a proposé 19 animations en classe et en extérieur, augmentant fortement le temps passé sur la mesure M43 en 2023. La Région n'a pas

souhaité poursuivre ces animations et c'est pour cette raison que l'animatrice pour le concours de dessins. Le temps passé sur la M43 a significativement dim

L'enquête réalisée en 2024 auprès des membres du COPIL a montré le manque de connaissances des usagers et acteurs du territoire sur le rôle de Natura 2000. Il sera donc important à l'avenir de mobiliser plus et mieux les acteurs, élus et usagers dans diverses instances et à travers des outils de communication accessibles et vulgarisés. A ce titre, et également parce que du temps du chargé de communication du SYMCRAU était déjà alloué à N2000 sur cette convention, 0,07 ETP supplémentaires ont été accordés par la Région au SYMCRAU sur les missions de communication.

**Mesures 5 et 6.** La période 2022-2024 a été marquée par le changement de gestionnaire administratif des sites N2000 terrestres. En effet, la Région a récupéré leur gestion à la suite de la DDTM en janvier 2023. L'animatrice a dû s'approprier les nouvelles procédures et modalités de financement, de reporting et de fonctionnement avec la Région. L'utilisation d'EUROPAC a nécessité une formation et un temps d'apprentissage. Ce changement de gestionnaire a entraîné des répercussions sur les mesures de gouvernance, administratives et financières (M5 et M6). D'une manière générale, le temps passé sur les mesures M5 et M6 sont souvent sous-estimées en RCPA.

Le SYMCRAU étant une petite structure, l'animatrice a la charge de l'élaboration et du remplissage de la majorité des pièces administratives et financières concernant N2000 (marché et subvention). Cette particularité explique le temps réel passé sur la mesure 6, notamment en 2024 lors du renouvellement de la convention d'animation Natura 2000. Cette mesure inclue aussi le temps passé à la prise de poste de l'animatrice en 2022 (qui, pour rappel, n'a pas eu de passation dans une structure nouvellement opératrice Natura 2000).

De manière générale, l'écart constaté entre le temps prévu et le temps réalisé a été plutôt bien estimé sur les mesures 1 à 5, avec un écart de 17%. L'écart constaté est cependant important sur la mesure 6, avec une différence de 220% entre le temps prévisionnel et réalisé. La sous-estimation du temps dédié aux démarches administratives, pourtant récurrent, peut aboutir à des sous-réalisations des autres mesures, ce qui nécessite une vigilance accrue de ce point lors de l'élaboration du prévisionnel de la prochaine convention.